

« L'IMAGINAIRE » : NAISSANCE, DIFFUSION ET MÉTAMORPHOSES D'UN CONCEPT CRITIQUE

[Claude-Pierre Pérez](#)

Armand Colin | « Littérature »

2014/1 n° 173 | pages 102 à 116

ISSN 0047-4800

ISBN 9782200928957

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-litterature-2014-1-page-102.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Armand Colin.

© Armand Colin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

« L'imaginaire » : naissance, diffusion et métamorphoses d'un concept critique

« *L'imaginaire n'existe pas.* »

Jean PFEIFFER, « *La passion de l'imaginaire* », *Critique*, n° 229, 1966, p. 571.

Depuis quand y a-t-il de « l'imaginaire » ?

Cet adjectif substantivé appartient aujourd'hui à la langue commune. Il appartient également au vocabulaire spécifique des sciences humaines. Les glossaires, les lexiques spécialisés lui font une place ; les publications savantes en font un usage constant -et instable.

C'est en français surtout que le succès de « l'imaginaire » est spectaculaire. Mais le substantif est aujourd'hui passé tel quel en anglais (*the imaginative*) ; des calques -plus ou moins répandus- existent en italien (*l'immaginario*, depuis les années 1970 ou 1980¹), en allemand (*das Imaginäre*²), ou en anglais de nouveau (*the imaginary*³). En anglais toutefois, *L'Imaginaire médiéval* se traduit *The Medieval Imagination*, et *L'Imaginaire* de Sartre a été traduit *The Psychology of imagination*⁴.

En français même, le succès est récent. Les sciences humaines ne s'occupent pas, ou quasiment pas, de « l'imaginaire » avant Sartre ; en tout cas, pas sous ce nom-là. Litré ne connaît pas le mot. Il connaît l'adjectif. Il connaît le substantif féminin appartenant au vocabulaire de l'algèbre. Mais il ne mentionne pas le substantif masculin, bien qu'il soit en usage déjà lorsque le dictionnaire paraît.

1. Voir F. Carmagnola, V. Matera, *Genealogie dell'immaginario*, UTET, 2008.

2. Par ex. W. Iser, *Das Fiktive und das Imaginäre : Perspektiven literarischer Anthropologie*, Frankfurt am Main, Suhrkamp, 1991. Le substantif est dit, sans autre précision, « relativement moderne », p. 171 de la trad. anglaise.

3. Le mot est utilisé pour traduire Sartre et Lacan ; et par Asimov pour titrer une nouvelle : *The Imaginary*, 1942 (mais il est employé ici dans son acception mathématique).

4. Jacques Le Goff, *The Medieval Imagination*, Chicago UP, 1992 ; pour le livre de Sartre, New York, Philosophical Library, 1948. En 2004, Jonathan Webber le retraduit sous le titre *The imaginary : a phenomenological psychology of the imagination* (Routledge). La critique littéraire de langue anglaise emploie *imagery* dans un sens très voisin de *l'imaginaire* français. Le mot est associé chez Northrop Frye par ex. aux notions de structure, *pattern*, thème etc. ; il désigne des groupements non aléatoires d'images.

Le DHLF et le TLF datent de 1820 l'apparition de l'emploi substantivé. Ils citent un même fragment du journal de Maine de Biran, commentant une phrase de Fénelon relative à la présence de Dieu : celle-ci se reconnaît par « une suggestion intérieure [...] sans aucun mélange de sensible ou d'imaginaire »⁵.

Il existe pourtant des exemples plus anciens : dans l'*Oberman* de Senancour, par exemple⁶ ou plus tôt encore, en 1760, dans le *Journal de Barbier*⁷. FRANTEXT signale une occurrence dans *La Prétieuse ou le Mystère des ruelles*, de l'abbé de Pure, en 1656⁸. Ces exemples lointains sont néanmoins excessivement clairsemés. Même le XIX^e siècle se sert peu de « l'imaginaire ». Certes, il se trouve chez Baudelaire, Flaubert, plus tard Villiers ou Segalen. Mais un sondage dans un CDRom qui rassemble les grands textes de la critique « de Laharpe à Proust⁹ » donne seulement 17 occurrences, contre 3 832 pour « l'imagination ». La fréquence augmente à mesure que le temps s'écoule, la courbe se redressant à partir des années 1870, puis plus franchement vers 1920¹⁰. Mais c'est avec le livre éponyme de Sartre que débute vraiment, en 1940, la fortune savante de « l'imaginaire », désormais pourvu d'un crédit théorique, d'une légitimité philosophique que même les adversaires de l'auteur (il n'en manque pas) ne remettent pas en question.

Les thèses, et les titres de thèse, sont un bon indicateur de la faveur du monde savant. Si l'on en croit la base de données SUDOC, aucune thèse ne retient « l'imaginaire » pour en faire un titre avant *Les Structures anthropologiques de l'imaginaire*, de Gilbert Durand, en 1960. Suivent un peu plus tard la thèse de François Dagognet : *La Raison et les remèdes : essai sur l'imaginaire et le réel dans la thérapeutique contemporaine*, publiée aux PUF en 1964, sans le sous-titre mais avec une dédicace « à la mémoire de Gaston Bachelard » ; celle de Béatrice Didier *L'Imaginaire chez Senancour*, publiée chez Corti en 1966. Ajoutons la thèse de Jean-Pierre Richard, *L'Univers imaginaire de Mallarmé*, publiée en 1961 et qui a fait date : un « univers imaginaire » (ou encore un « monde imaginaire ») n'est en effet ici qu'une autre manière – métaphorique¹¹ – de désigner ce que beaucoup, et

5. 14 avril 1820, cité dans Ernest Naville, *Maine de Biran, sa vie et ses pensées*, Cherbulliez, 1857, p. 324.

6. « J'étais dans l'imaginaire », *Oberman*, Paris, Champion, 2003, p. 147.

7. Edmond Jean François Barbier, *Chronique de la Régence et du règne de Louis XV ou Journal de Barbier*, Paris, Charpentier, 1866, p. 324 (propos daté de décembre 1760).

8. *La Prétieuse ou le Mystère des ruelles*, Paris, 1656, p. 138, *Première Partie, Livre Second*.

9. *La Critique littéraire de La Harpe à Proust*, Bibliopolis, 1998.

10. Voir les courbes d'Étienne Brunet, « Réverie statistique sur l'imagination », dans Marta Fattori, Massimo Bianchi, *Phantasia imaginatio*, Rome, Ed. dell'Ateneo, 1988, p. 495 et 510.

11. Ces métaphores (sans doute inséparables de ce que Heidegger appelle *Die Zeit des Weltbildes*, « l'époque des « images du monde ») semblent assez récentes dans cet emploi qui vise le « monde privé » (Merleau-Ponty) d'un artiste. On en trouve des occurrences à la fin du XIX^e siècle ; elles se banalisent un peu plus tard.

Richard lui-même, par endroits dans le corps du texte, désignent au moyen de l'adjectif substantivé.

Après 1970, le nombre de thèses mentionnant « l'imaginaire » dans leur titre ne cesse d'augmenter : 70 entre 1970 et 1980, 173 dans la décennie d'après, puis 236 entre 1990 et 2000. La décennie 2000-2010 n'en rassemble plus que 175 : amorce de décrue ? L'imaginaire banalisé, vulgarisé, commencerait-il à lasser ? Mais la dispersion disciplinaire demeure remarquable : arts, psychologie, psychanalyse, philosophie, histoire, littérature, sociologie, anthropologie, sciences de l'éducation, sciences de l'information et de la communication, médecine, et même médecine vétérinaire¹²...

S'il est un concept transversal, c'est bien celui-ci.

LE CHOIX D'UN MOT

Cette unanimité (tout le monde parle d'imaginaire) s'obtient au prix de la bigarrure (le concept n'est pas unifié, les imaginaires ne coïncident pas). L'imaginaire de Lacan n'est pas celui de Sartre (et Lacan ne l'envoie pas dire¹³) ; ceux de Malraux, de Caillois, de Castoriadis... sont encore autre chose. Sans chercher aucunement à unifier ou réunifier le concept – entreprise désespérée – il est pertinent de parler d'un « champ de dissémination » ; et ces champs-là, comme tous les champs, ont des limites.

Limites chronologiques d'abord. Le succès de « l'imaginaire » s'enracine dans les années de guerre et d'après-guerre ; il coïncide avec une période d'effervescence théorique qui renouvelle profondément les discours savants relatifs à un ensemble de phénomènes traditionnellement pris en charge par les discours sur « l'imagination ».

Incontestablement, c'est le livre de Sartre qui lance « l'imaginaire » sur le marché philosophique en pleine drôle de guerre, au mois de février 1940. Bachelard, Blanchot, Merleau-Ponty, Lacan, une frange large de la « nouvelle critique », et bientôt de l'ancienne, reprennent le terme dans les décennies suivantes. Des centres de recherche se créent (à Chambéry, à Grenoble...). Inspirés notamment par les anthropologues, les historiens (Duby, Le Goff...) sautent dans le train un peu après les autres, dans les années soixante-dix et quatre-vingt. Le temps est venu alors pour « l'imaginaire » de prendre la place qui était celle de « l'imagination » dans les ouvrages didactiques et les dictionnaires spécialisés¹⁴.

12. Éric Petitjean, *Le Requin : du réel à l'imaginaire* (Lyon 1, 1997).

13. Voir par exemple « Le stade du miroir » dans *Écrits*, Seuil, 1966, p. 99.

14. Le *Dictionnaire du littéraire*, l'*Encyclopaedia Universalis* et bien d'autres logent désormais l'imagination dans un article « Imaginaire et imagination » où le premier se taille la part du lion.

Bien sûr, Sartre n'est pas le premier philosophe à substantiver l'adjectif. Avant lui, il est arrivé à Maine de Biran (on l'a vu), à Ribot, Bergson, Janet, Alain, bien d'autres... de faire de même. D'ordinaire, sans surprise, « l'imaginaire » fait équipe avec « le réel »¹⁵ : on écrit le réel et l'imaginaire, comme on dit le noir et le blanc, le bien et le mal, un chien et un chat... Mais ces emplois, singuliers ou non, ce sont des emplois *en passant*. Breton lui-même et ses amis en usent peu, bien que certaines formules (« L'imaginaire est ce qui tend à devenir réel¹⁶ ») soient restées dans les mémoires. Sartre est le premier à faire de ce mot un titre, à donner cet « objet » (est-ce un objet ?) à la réflexion philosophique ; et cette décision *fait événement*, venant d'un homme dont le prestige et l'autorité vont être bientôt écrasants.

Pourquoi ce titre : *L'Imaginaire* ? Selon Contat et Rybalka, Sartre aurait songé à intituler son livre *Le Monde imaginaire*, ou *Les Mondes imaginaires*¹⁷. Mais c'est une des thèses de l'ouvrage qu'il n'y a pas de monde imaginaire, que l'imaginaire ne fait pas monde. Début octobre, dans les lettres au Castor, Sartre parle d'ailleurs encore de son « livre sur les images¹⁸ » – et en effet, ce mot d'image (qui lui avait beaucoup servi déjà à l'époque du DES avec Henri Delacroix, en 1927¹⁹) se rencontre à chaque page. Pourtant, dans le prière d'insérer que l'auteur rédige en 1940, il marque sa répugnance pour « le vieux mot d'image, encore souillé de sensualisme et de positivisme ». Il écarte aussi imagination (qui avait servi de titre à son livre précédent) au motif que ce mot est compromis avec la Psychologie des Facultés : laquelle « en s'effondrant sous les critiques de la philosophie positive » a entraîné l'imagination « dans sa ruine²⁰ ».

On le voit : il y a bel et bien un embarras terminologique. Les mots sont piégés ; ils sont corrompus. Pareille situation appelle une décision : ces « objets spéciaux qui se présentent à chaque instant à la conscience », j'ai choisi, écrit Sartre dans le même prière d'insérer, de les nommer « imaginaires » pour éviter le vieux nom (souillé) d'*image* et le terme (ruiné) d'*imagination*. Le mot-titre fait signe : il indique, il veut indiquer, un positionnement dans le « champ » philosophique, il marque l'intention de « reprendre à neuf », grâce à une méthode nouvelle, « la méthode phénoménologique », le très ancien problème de l'imagination.

15. Cette antithèse s'est substituée à celle qui opposait au XIX^e siècle le réel et « l'idéal ». Sur ce point, je me permets de renvoyer à mon livre, *Les Infortunes de l'imagination : aventures et avatars d'un personnage conceptuel de Baudelaire aux postmodernes*, PU Vincennes, « L'imaginaire du texte », 2010.

16. A. Breton, *Le Revolver à cheveux blancs*, in *Œuvres complètes*, Gallimard, « Pléiade », 1988, II, p. 50

17. Michel Contat, Michel Rybalka, *Les Écrits de Sartre*, Gallimard, 1970, p. 78.

18. J.-P. Sartre, *Lettres au Castor, 1926-1939*, Paris, Gallimard, [1983] 2005, p. 339.

19. Sous le titre *L'Image dans la vie psychologique : rôle et nature*.

20. Cité dans Contat et Rybalka, *op. cit.*, p. 78.

SARTRE ET APRÈS

Après Sartre, le mot se répand. Un panorama de cette diffusion et des transformations qui l'accompagnent serait fastidieux, mais on peut faire des repérages. Je prendrai trois exemples, parmi les plus notoires : Bachelard, Blanchot, Lacan.

Bachelard, philosophe comme Sartre, se réclame comme lui de la phénoménologie. Marquons-le dès à présent : l'essor de « l'imaginaire » est contemporain du « moment phénoménologique de la pensée française » ; le succès du concept se poursuit dans le contexte du différend entre phénoménologie et structuralisme. Difficile de croire à une simple coïncidence : les premiers théoriciens ont été des philosophes de la conscience, travaillant au point d'articulation de leur discipline et des sciences humaines ; les suivants (Blanchot, Lacan...) sont loin d'être sans rapports avec la phénoménologie, quelle que soit la distance qu'ils ont pu prendre avec elle²¹.

Revenons à Bachelard. Avant les années quarante, pas « d'imaginaire », ou quasiment pas, dans ses livres : aucune occurrence dans *La Psychanalyse du feu*, en 1938 ; une seule dans *La Philosophie du non*, en 1940, et « l'imaginaire » n'est alors qu'un synonyme de « fantastique »²². Il en va autrement en 1942, dans *L'Eau et les rêves*, où le mot-titre de Sartre est repris de toute évidence contre Sartre (« L'imaginaire ne trouve pas ses racines profondes et nourricières dans les images²³ ») ; et encore en 1943, dans *l'Air et les Songes*. Bachelard se méfie des « polémiques de philosophe » et des « faciles idées générales²⁴ » ; néanmoins la préface de *l'Air et les Songes*, dès ses premières lignes, énonce une (rapide) définition de « l'imaginaire » : « prodigalité d'images aberrantes », « explosion d'images²⁵ » (et comment ne pas penser alors à « l'explosante fixe » de Breton ?). Pour le reste, ces lignes ne font guère que formuler à nouveaux frais le questionnement de *La Psychanalyse du feu* à propos de la « syntaxe des métaphores », de la coordination des images. Cette question : celle de

21. Sur Blanchot voir Arthur Cools, « Intentionnalité et singularité. Maurice Blanchot et à la phénoménologie » dans *Maurice Blanchot et la philosophie*, dir. Éric Hoppenot et Alain Milon, PU Paris Ouest, Nanterre, 2010 ou encore Marlène Zarader, *L'Être et le neutre. À partir de Maurice Blanchot*, Lagrasse, Verdier, « Philia », 2001. Sur Lacan, Bernard Baas, *De la chose à l'objet : Jacques Lacan et la traversée de la phénoménologie*, Peeters, Vrin, 1998, Guy-Félix Duportail, *Les Institutions du monde de la vie. Merleau-Ponty et Lacan*, J. Millon, 2008 ; la thèse d'Éric Elsenner, *Entre voir et dire, Fonction et champ de la vision et du langage chez Jacques Lacan et Maurice Merleau-Ponty*, U. de Clermont-Ferrand, 2010, ou encore Alfredo Zenoni, « Lacan et Merleau-Ponty : dialogue et divergence » <http://www.lacan-universite.fr/wp-content/uploads/2012/06/ZENONI-ROUSSEAU-18.pdf>.

22. « Le principe de tautologie règle tout, même l'imaginaire, le fantastique, l'irréel. » *La Philosophie du non*, PUF, 1966, p. 114.

23. *L'Eau et les rêves*, Corti, 1942, p. 164. Sartre lui répond (explicitement) dans *L'Être et le néant* [1943], Paris, Gallimard, coll. « TEL », 1976, p. 661.

24. G. Bachelard, *La Flamme d'une chandelle*, PUF, 2011, p. 5.

25. *L'Air et les Songes*, Corti, 1943, p. 5.

l'ordre et du désordre (de l'ordre du désordre) ne cessera plus d'être posée à propos de « l'imaginaire ». J'y reviendrai.

C'est un peu après Bachelard, à la fin des années quarante, que Blanchot s'introduit dans le différend. Christophe Bident l'a établi : c'est à ce moment que « l'imaginaire » apparaît dans ses écrits, où il se substitue au « fantastique » pour « évoquer la souveraineté de l'invisible, de l'expérience intérieure²⁶ ». Dans « Du Merveilleux²⁷ », « l'imaginaire » paraît encore au milieu d'une nuée de termes (le merveilleux, le fantastique, la pure fantaisie, l'invisible, l'étrange, le bizarre, l'incroyable, le fabuleux, l'extravagant, l'invraisemblable...) qui visent un ensemble restreint de textes, une « bibliothèque fantastique » qui va de Hoffmann à Michaux et Henri Bosco, mais qui exclut par exemple les naturalistes et les néonaturalistes. (Il y a là une nouvelle raison de soupçonner que l'émergence de « l'imaginaire » ne se serait pas produite de la même façon si le surréalisme n'était passé par là).

Cette même année 1947, toutefois, « La littérature et le droit à la mort²⁸ » rompt avec l'acception restreinte. Mais ce sont surtout deux textes du début des années cinquante : « Les deux versions de l'imaginaire²⁹ », puis « La rencontre de l'imaginaire³⁰ » qui affirment de manière décisive « la pensée de l'imaginaire qui est celle de Blanchot³¹. » À distance de Sartre comme de Bachelard, indifférent à la « psychologie » et à « la science » que ses prédécesseurs disaient l'un et l'autre vouloir constituer, Blanchot fait de l'imaginaire une puissance de négation radicale du réel (mais une puissance déconnectée de la conscience et de l'intentionnalité sartriennes). De la sorte, il prend à son tour position sur un motif intellectuel qui est devenu un motif d'époque.

C'est au même moment, exactement, que Lacan entre dans le jeu. Ceux qui entreprennent d'exposer la (ou les) théorie(s) lacanienne(s) de l'imaginaire commencent d'habitude par faire référence au « stade du miroir », dont la première formulation conservée remonte à 1938. Mais si ce texte pose en effet certains des motifs fondamentaux de ce qui sera après la guerre une théorie de « l'imaginaire », le mot, avant-guerre, n'est pas là. Le substantif

26. C. Bident, *Maurice Blanchot, partenaire invisible*, Champ Vallon, 1998, p. 245. J'ai noté plus haut à propos de Bachelard la même équivalence entre « fantastique » et « imaginaire » avant l'investissement spéculatif dans ce dernier terme.

27. Publié pour la première fois dans *l'Arche* en 1947. Repris dans Maurice Blanchot : *La Condition critique : articles, 1945-1998 ; textes choisis et établis par Christophe Bident*, Paris Gallimard, 2010.

28. Paru dans *Critique* en janvier 1948, avant d'être repris en clôture de *La Part du feu*, en 1949.

29. Repris en annexe à la fin de *l'Espace littéraire* en 1955 ; publié d'abord dans les *Cahiers de la Pléiade* n° 12, printemps-été 1951, p. 115-125. Les différences entre les deux textes sont nombreuses.

30. En ouverture du *Livre à venir*, 1959. Première publication sous le titre « Le Chant des sirènes », *La Nouvelle Nouvelle Revue française*, n° 19, juillet 1954, p. 95-104.

31. Françoise Colin, *Maurice Blanchot et la question de l'écriture*, Gallimard, « Tel », 1986, p. 165.

n'apparaît pas. La catégorie de « l'imaginaire » n'est pas constituée en tant que telle. Elle ne le sera que quinze ans plus tard.

Selon l'index établi par Henry Krutzen, la première mention date du séminaire de 1952 ; elle est reprise et développée dans la conférence sur « Le symbolique, l'imaginaire et le réel » prononcée l'année suivante. C'est donc bien au début des années cinquante que Lacan (après Sartre, Bachelard, Blanchot et quelques autres) s'empare à son tour du substantif pour en faire glisser le sens dans le geste même qui invente la tripartition destinée à devenir fameuse jusque sous son nom de code, RSI.

On pourrait étoffer la liste (y ajouter par exemple Merleau-Ponty ou Henry Corbin) ; on pourrait la continuer : Durand, Caillois, Castoriadis, Duby, Le Goff... Mais les quatre que j'ai cités sont des précurseurs essentiels. Ils font autorité. Leurs textes sont modélisants. Qui oserait mettre en doute la légitimité d'un englobant adossé à de tels garants, d'ailleurs si divers ?

En une dizaine ou douzaine d'années, ils ont assuré la fortune du mot – et la dispersion sémantique qui est la condition et la rançon de la fortune.

ORDRE, DÉSORDRE

Le succès de « l'imaginaire », dans les années soixante et soixante-dix, devance, puis accompagne, celui des sciences humaines. Peut-être même le substantif est-il de ceux qui ont nourri le sentiment de leur apparentement. Il se retrouve, on l'a dit, dans l'armoire aux concepts de toutes les disciplines ; c'est un champ qu'elles ont en partage, et dans lequel chacune est amenée à faire l'épreuve de sa « scientificité ».

De quelque manière qu'on l'entende, en effet, « l'imaginaire » nous confronte à ce qui est censé échapper, plus qu'aucune autre chose au monde, à la législation des sciences : des « apparitions » (c'était le sens du grec *phantasiai*), des illusions, des phantasmes (qui sont des fantômes). Chaos d'objets fuyants, imprévisibles, chimériques, inobjectivables. Nos devanciers avaient des fantaisies, des songes, des « coquecigrues » : dissémination de singularités sans rime ni raison, cabinets de curiosités qu'agençait « la folle du logis »...

Or s'il existe « l'imaginaire », c'est que la folle a des raisons, et que les chimères font système : que les fantaisies même ne sont ni anomiques, ni indéterminées ; qu'elles s'agencent l'une avec l'autre au sein d'une « structure », d'un « univers » ou d'un « diagramme » : qu'elles ont, comme on le dit et comme on le répète, leur « logique » ou leur « syntaxe ». « Les modèles de l'imaginaire relèvent de la science », assure Le Goff dans l'introduction de son *Imaginaire médiéval*³². Lacan, plus roublard, met « I »

en schémas et en formules, fait miroiter l'idée qu'on va le faire entrer lui aussi dans l'espace mathématisé de la science galiléenne. Et Baltrusaitis, pourtant expert en *Aberrations* : « Dans le complexe des civilisations occidentales et orientales, l'imagination n'est pas illimitée dans ses moyens et dans ses sources. Même les « abus » reviennent sans cesse vers les mêmes formes³³ ».

« L'imaginaire » est un nom qui peut servir, qui a servi, de mot de ralliement à ceux qui protestent contre l'empire de la prévision, le désenchantement du monde, la mise au carreau de tout, la « domination perpétuelle du syllogisme³⁴ », et qui parlent en faveur d'une pensée sauvage, d'une insurrection de mots, d'images, d'« apparitions ». Mais « l'imaginaire » sert aussi à porter la règle dans l'imprévisible, la récurrence dans l'inédit.

Les discours sur « l'imaginaire » pointent vers un désordre, une « explosion » (Bachelard), un « magma » et même un « magma de magmas » (Castoriadis). Mais tous, ou quasiment tous, œuvrent en même temps à une expansion inédite, violente, « moderne », de la pensée ordonnatrice. Paradoxe ? À peine : parce qu'il faut bien un préréflexif, un irréflecti, pour donner matière à la science ; et, comme l'écrit (sévèrement) Lévi-Strauss, « c'est précisément [...] là où l'esprit semble le plus libre de s'abandonner à sa spontanéité créatrice qu'il sera intéressant de vérifier s'il obéit à des lois [...] Si dans ce domaine l'esprit est enchaîné et déterminé dans toutes ses opérations, *a fortiori* il doit l'être partout³⁵ ».

INCRIMINATIONS

Mais s'agit-il seulement de lois ?

Les théoriciens, certes, légifèrent. Cependant, en dépit de la « neutralité axiologique » exigée d'elles par Max Weber (et par bien d'autres) chacun voit bien que les sciences humaines au moment même où elles énoncent des « lois », ou en tout cas des régularités, et dans le geste même par lequel elles les énoncent, n'évitent presque jamais de formuler des *jugements*.

De Bachelard à Durand, Richard, Merleau-Ponty, Castoriadis, Maffesoli etc. on a produit, à propos de « l'imaginaire », quantité de *théories apologétiques* : on y invoque le plaisir, la création, la liberté, « l'ouverture », l'intimité, la profondeur, le réenchantement... Les *théories incriminantes* ne sont pas moins nombreuses : du Sartre de *l'Imaginaire* aux marxistes et aux lacaniens, ou même à Barthes qui déplore (en 1975) « le temps honteux, douloureux de l'imaginaire³⁶ ».

33. Jurgis Baltrusaitis, *Aberrations*, Flammarion, 1983, p. 153.

34. Cornelius Castoriadis, *L'Institution imaginaire de la société*, Seuil, 1975, p. 219.

35. Lévi-Strauss, dans *Esprit*, 1963, cité par Frédéric Keck, *Claude Lévi-Strauss, une introduction*, Paris, Pocket, 2005, p. 137.

36. Roland Barthes, *Roland Barthes par Roland Barthes*, Seuil, 1975, p. 164.

Ces adjectifs peuvent étonner : douloureux, vraiment ? et pourquoi honteux ? On verra là la trace d'une idiosyncrasie ; il faut y voir aussi l'empreinte d'un groupe, et d'une époque.

Éric Marty a fort bien décrit la « chasse à l'Imaginaire » conduite par la mouvance structuraliste et post-structuraliste des années 1950 à 1970³⁷. Parce qu'elle prétendait tracer les voies d'un discours qui « s'ordonner[ait] intégralement de S.³⁸ », c'est-à-dire du symbolique, c'est-à-dire du langage, la *theoria* n'a laissé à « l'imaginaire » d'autre position que celle du *leurre captivant*. Les althussériens, qui l'identifiaient à l'idéologie, les lacaniens qui n'y voyaient que les fables du moi, faisaient ici cause commune avec le premier Barthes (des *Mythologies* au *Roland Barthes*), ou encore avec Derrida cachant des couteaux sous les fleurs pour récuser, dans *Tel Quel*, le *Mallarmé* de Jean-Pierre Richard, paradigme d'une « critique de l'imaginaire » dont le philosophe accuse à la fois le projet totalisant et le psychologisme, coupable de constituer le texte en expression d'une réalité mentale qui le précéderait³⁹.

En 1983, Jean-Claude Milner, qui avait été l'un des acteurs radicaux de cette séquence, ne reconnaissait plus dans le projet de la *theoria* qu'une « stabilisation imaginaire⁴⁰ » : amer constat. Marty, de son côté, propose de reconnaître dans les *Fragments d'un discours amoureux* (1977) le signe d'une inflexion : un des maîtres de la *theoria* y laissait entrevoir un possible salut par l'image, rompant de la sorte le pacte tacite qui unissait sa génération et sa communauté intellectuelle, et qui garantissait la prévalence du symbolique. Deux années plus tôt, déjà, en 1975, dans son *Institution imaginaire de la société*, Cornelius Castoriadis avait proposé, sur un terrain assurément différent, et depuis une autre région du champ, un renversement comparable : l'apologie de l'imaginaire dit « radical » se faisait contre le marxisme althussérien, contre Lévi-Strauss et contre Lacan. Mais à ce moment déjà le dernier Lacan, celui des nœuds borroméens et de ce que Milner nomme « la déconstruction », avait renoncé à placer la fameuse triade RSI sous la dépendance du symbolique...

DÉCLIN ?

Au-delà des années soixante-dix, la *theoria* se réfugie dans des zones plus étroites, plus confidentielles. Confinée, la chasse perd de son mordant.

L'intérêt pour « l'imaginaire » persiste, et peut-être même s'accroît, dans tout le champ des sciences humaines. L'inventaire des imaginaires peut

37. Éric Marty, *Roland Barthes, le métier d'écrire*, Seuil, « Fiction et Cie », 2006, p. 207-208.

38. Jean-Claude Milner : *Les Mots indistincts*, Verdier Poche, 2007 [Seuil, 1983] p. 32.

39. V. J. Derrida, « La double séance », repris dans *La Dissémination*, Paris, Seuil, « Points », 1993, p. 300 sq.

40. Milner, *op. cit.* p. 33.

se poursuivre (il est infini) ; mais l'heure de l'invention théorique est passée. En 1988, Jean Starobinski, ayant cité Sartre, Bachelard, Caillois... affirme ne pas voir à « date tout à fait récente » de contribution théorique majeure à la question⁴¹. Vingt ans plus tard, en 2009, Julia Kristeva observe : « Il nous manque une théorie cohérente de l'imaginaire⁴² ». Partie d'un si bon pas philosophique dans les années quarante, la « critique de l'imaginaire » ne propose plus d'innovations théoriques fortes, au mieux des variations sur les doctrines des précurseurs : Bachelard et ses différents avatars d'un côté (parmi lesquels Durand occupe une place particulière) ; Lacan et ses diverses déclinaisons de l'autre ; Sartre quelquefois, plus rarement. Quant au naturalisme de Caillois et à ses sciences diagonales, ils n'ont jamais fait école.

L'événement le plus significatif des années soixante-dix et quatre-vingt est sans doute l'entrée en lice des historiens. On dira qu'ils y étaient déjà. Cherchant des précurseurs à « l'histoire de l'imaginaire », Évelyne Patlagean ne craint pas de citer Michelet⁴³. Cependant le livre de Duby en 1978⁴⁴, celui de Corbin en 1982⁴⁵, de Le Goff en 1985⁴⁶... donnent à « l'imaginaire » une visibilité, une légitimité, une consistance qu'il n'avait absolument pas jusqu'alors dans les études historiques.

« L'imaginaire » des historiens (que certains aujourd'hui rebaptisent « imagerie ⁴⁷ », par scrupule ou par contagion de l'anglais) est un ensemble ordonnable de représentations partagées par un groupe ou par une société. Duby en 1978 parle de « structures » et se réfère révérencieusement à Dumézil, lequel n'emploie presque jamais « l'imaginaire », préférant parler de « l'idéologie trifonctionnelle ». Le livre de Duby aurait-il pu s'appeler *Les trois ordres ou l'idéologie du féodalisme* ? ou peut-être encore, pourquoi non, « l'idéal du féodalisme » ? « L'imaginaire » évite à la fois les insinuations politiques de l'un et la couleur passée de l'autre : il est plus dans le goût de l'époque.

Mais pour combien de temps encore ? On dirait que progressivement, discrètement, sans reniement tonitruant ni même explicite, une partie du monde savant commence à se détourner de ce mot, au moment même où son usage public, publicitaire, médiatique, se généralise. Une certaine défaveur, inégalement distribuée, commence, dirait-on, à l'atteindre. Ce

41. *Phantasia Imaginatio*, op. cit. p. 581.

42. <http://www.kristeva.fr/widlocher.html>, consulté le 10 mai 2013.

43. Évelyne Patlagean, « L'histoire de l'imaginaire », dans Le Goff, Chartier, Revel : *La Nouvelle Histoire*, Retz CEPL 1978.

44. G. Duby, *Les trois ordres ou l'imaginaire du féodalisme*, Gallimard, Bibliothèque des histoires, 1978.

45. Alain Corbin, *Le Miasme et la Jonquille : l'odorat et l'imaginaire social*, Aubier 1982

46. Jacques Le Goff, *L'Imaginaire médiéval*, Gallimard, Bibliothèque des histoires, 1985.

47. Pascal Ory, *L'Histoire culturelle*, PUF, 2001, p. 96 sq.

qui vient à sa place (déplaçant les questionnements, trahissant même, peut-être, un « important changement d'atmosphère⁴⁸ ») c'est parfois la (ou les) « fiction(s) » – un mot chéri de Mallarmé, on le sait, mais rentré dans la théorie depuis la philosophie (comme autrefois l'imaginaire) : la philosophie analytique cette fois, celle de John Searle ou de Nelson Goodman.

Ce peut être parfois également (maintenant que la « souillure » positiviste qui marquait ce mot aux yeux de Sartre est en passe d'être oubliée) « l'image », et « les images ». C'est du moins ce que suggère aussi bien tel titre de Bonnefoy (*Lieux et destins de l'image*, 1999) qu'un autre curieusement voisin de Rancière (*Le Destin des images*, 2003), ou tel autre encore pour un recueil collectif (*L'Expérience des images*, 2011⁴⁹). « De l'image », donc, « des images », et non pas : « de l'imaginaire », alors même que ce mot bien souvent pourrait (semble-t-il) convenir pour désigner ce qui est en question dans ces livres. La même préférence, le même évitement, s'observerait chez un Pascal Quignard, un Hans Belting, un Georges Didi-Huberman...

Bien sûr, écrit Rancière dans le prière d'insérer de son livre, il y a sous le même nom d'image plusieurs « fonctions » : mais c'est précisément « l'ajustement problématique » de ces fonctions multiples qui constitue « le travail de l'art ». Bernard Vouilloux dit la même chose en commentant Quignard : on peut assurément distinguer images mentales, images physiques, images verbales, et confier l'étude de chacune d'elles à une « discipline » distincte. Mais il y a une « connexité naturelle du mot et de l'image⁵⁰ » : et ce sont les « trois états » de cette dernière qui sollicitent Quignard et, avec lui, tout écrivain⁵¹.

Dans l'université, le croisement entre littérature et images, dans tous les sens du mot image, est devenu (plus nettement depuis les années 2000) un champ de recherche important pour les littéraires. A l'autonomie et à l'autonomisation en vogue au temps de la *theoria*, succède « l'intermédialité », aux « structures » réputées pures les « dispositifs » composites, agaçant des hétérogénéités, combinant des énoncés et des visibilitées. Les « textimages » (pour emprunter le titre d'une revue en ligne qui se consacre à l'étude de ces croisements) produits en masse par Internet ne peuvent que conforter et légitimer de telles options théoriques.

La visée totalisante qui a souvent été celle de « l'imaginaire » peut-elle s'accommoder, et jusqu'à quel point, de l'innombrable et de l'hétérogène ? L'ambition désormais est moins de décrire exhaustivement des syntaxes ou

48. Thomas Pavel, *Univers de la fiction*, Paris, Seuil, 1986, p. 7. V. tout récemment l'argumentation de Bruno Latour contre l'imaginaire et pour la fiction dans *Enquête sur les modes d'existence*, La Découverte, 2012, p. 237-260 ; « fiction sans imaginaire », disait déjà Derrida à propos de Mallarmé, in *La Dissémination*, Seuil, « Points », 1993, p. 260.

49. M. Augé, G. Didi-Huberman, U. Eco, *L'Expérience des images*, INA, 2011.

50. Warburg, cité dans B. Vouilloux, *La Nuit et le silence des images*, Hermann, 2010, p. 40.

51. Vouilloux, *ibid*.

des systèmes, de cadastrer un grand englobant, que de suivre des traces ou des tracés reliant des singularités multiconnectées. Le modèle n'est plus le tableau des phonèmes ou la table de Mendeleïev (aussi chère à Jakobson qu'à Lévi-Strauss et Caillois) qui rassemble dans un seul regard tous les éléments d'une combinatoire ; mais ce pourrait être les collections du « chiffonnier » Benjamin, ou le *Bilderatlas* à jamais inachevé (et inachevable) de Warburg, plus attentif aux intervalles qu'épris de limpides structures et de totalités hors d'atteinte. *Compasses over maps*, préconise aujourd'hui le MIT Media Lab : « des boussoles plutôt que des cartes ».

MODÈLES ?

Entre 1890 et 1940, « le sacré » fut l'un des maîtres mots de la sociologie française. Puis son crédit s'usa, sa faveur se fit sporadique. Serait-ce le même cruel destin qui attend « l'imaginaire » ? Le discrédit du grand englobant n'est-il plus qu'une affaire de temps ? Ce n'est pas certain.

Dans ses acceptions les plus communes, le mot semble nous être devenu indispensable. Il n'est pas (même s'il l'est parfois) un simple doublet de « l'imagination ». Le changement de suffixe rend clair que l'on ne parle plus d'un pouvoir du sujet. Son emploi suggère une certaine idée de la psyché, des œuvres, des sociétés humaines. Il marque à la fois la passion de la nouveauté et l'évidence de la redite ; les aventures du singulier et les contraintes du collectif (ou l'inverse) ; le scepticisme généralisé (il n'y a que des leurres, le réel demeure hors d'atteinte) et l'omniprésence des médiations (il n'y a que des représentations).

Dans le domaine académique, c'est aujourd'hui une catégorie éprouvée dans presque toutes les disciplines, et une étiquette commode (d'autant plus commode qu'elle est élastique) pour des entreprises « inter » ou « transdisciplinaires ». Sa jeunesse (sa *verve*) théorique est passée, mais sa nécessité continue de se faire sentir : quel modèle alternatif sera aussi souple, aussi éclectique, de portée aussi générale ? Comme par ailleurs nous ne savons plus distinguer nettement entre imagination et ce que l'âge classique appelait entendement, le domaine de « l'imaginaire » tend à s'étendre démesurément. « Le mental ou l'imaginaire », écrivait déjà Derrida commentant J.-P. Richard⁵² : et donc, l'objet par excellence de ces sciences humaines que Dilthey nommait les « sciences de l'esprit ». Rien d'étonnant si nombre de philosophes, de sociologues, d'anthropologues, de littéraires... sont attachés à ce terme, protestent de sa vitalité. Pourraient se joindre à eux d'autres à qui l'on ne songeait pas.

52. J. Derrida, « La Double séance », in *La Dissémination*, Seuil, « Points », 1993, p. 284, 288. Voir la même équivalence, tout autrement argumentée, chez un anthropologue cette fois, Maurice Godelier : *Au fondement des sociétés humaines*, Albin Michel, 2007, p. 37-43.

À la fin de l'année 2010, a été créée à Paris une chaire de recherche et de formation intitulée : « Modélisation des imaginaires, innovation et création ». Cette chaire a vu le jour à l'écart des institutions ordinairement vouées à l'étude des sciences humaines, à Télécom Paris-Tech (anciennement École nationale supérieure des télécommunications) avec l'appui de plusieurs grandes entreprises (Dassault Systèmes, Ubisoft, PSA Peugeot Citroën, Orange, etc.) qu'on ne s'attendait guère à voir associées à un tel projet. Bien à tort ; car désormais, comme l'indique Pierre Musso dans son discours d'inauguration, « l'imaginaire est une matière première⁵³ ».

Ceci, à vrai dire, ne date pas d'aujourd'hui. Voici trente ans et plus qu'on parle d'*industries de l'imaginaire*⁵⁴. Dès la fin du siècle vingt, les entrepreneurs post-fordistes se sont saisis du mot de Sartre et de Bachelard. Dans le grand englobant, et dans les « mythologèmes savants⁵⁵ » inventés à son propos par l'université, ils ont taillé des instruments de marketing et des outils nouveaux de gestion du personnel : un mot-valise, *managinaire*, a même été forgé pour désigner un ensemble de techniques de management conçues pour favoriser l'identification narcissique à l'entreprise⁵⁶. Au même moment, l'émergence d'une « économie de l'immatériel » (dite encore économie de la connaissance, capitalisme cognitif...) c'est-à-dire d'une économie de services, dépendant prioritairement des technologies de l'information et de la communication, poussait à célébrer les capacités intellectuelles (dites naguère « facultés de l'esprit ») comme étant « notre principal critère de compétitivité et notre première source de croissance⁵⁷ ». La célébration *urbi et orbi* de « l'innovation », donc de la « créativité », achevait de convaincre l'entrepreneur de l'âge post-industriel que « l'imaginaire » n'était plus, comme au temps de l'utilitarisme bourgeois, l'apanage des enfants, des poètes et des songe-creux, ni l'ennemi de l'efficacité pratique.

Du même coup, sa modélisation (éventuelle) acquiert un intérêt industriel et financier. Reste à montrer qu'il est possible de la mener à bien. Peut-on modéliser « l'imaginaire », ou même « les imaginaires », si cela signifie fournir des modèles mathématiques, informatiques, élaborés selon les techniques de modélisation des systèmes complexes utilisées par ailleurs par les biologistes ou les météorologues ?

53. <http://imaginaires.telecom-paristech.fr/2010/10/11/inauguration-le-discours-de-pierre-musso/>, consulté le 24 mars 2013.

54. Patrice Flichy, *Les Industries de l'imaginaire : pour une analyse économique des médias*. Grenoble, PU Grenoble ; Paris, INA, 1980. En 1980, c'était : le disque, le cinéma, la radio-télévision, le super 8, la haute-fidélité, la vidéo.

55. « Scientific mythologeme », écrit Agamben à propos du motif de la réversibilité du sacré.

56. Voir Vincent de Gaullejac, *La Lutte des places : insertion et désinsertion*, Hommes et perspectives, 1994.

57. Maurice Lévy et Jean-Pierre Jouyet, *L'Économie de l'immatériel*, La Documentation française, 2006.

Cette éventualité semblera un oxymore à ceux qui conçoivent l'imaginaire comme création, spontanéité jaillissante⁵⁸. Elle ne fait pourtant que radicaliser le paradoxe pointé plus haut : celui du « magma » ordonné, du désordre formalisable. Au reste, les conférences de la chaire mentionnée ci-dessus s'inscrivent explicitement dans la continuité des recherches conduites par les sciences humaines depuis trois quarts de siècle : elles citent (un peu) Bachelard et ses « diagrammes », beaucoup G. Durand et ses « structures », parfois Lucian Boia⁵⁹, Abraham Moles, Victor Scardigli, Lucien Sfez... Propp et sa *Morphologie des contes*, Lévi-Strauss et son *Anthropologie structurale*, pourraient eux aussi faire figure de devanciers : s'ils ont peu mobilisé la notion d' « imaginaire », les combinatoires qu'ils ont décrites pourraient ouvrir la voie à une modélisation des contes et des mythes. Plus près de nous, des théoriciens cognitivistes des « modèles mentaux » ont pris l'imagination et la créativité comme objet de recherche. Ruth Byrne interroge « l'imagination rationnelle » ; Philip Johnson-Laird étudie « la modélisation de la création ⁶⁰ ». Même si ces auteurs prennent soin de préciser que « l'imagination humaine demeure l'un des derniers territoires non cartographiés de l'esprit⁶¹ », la précision, on le voit bien, a tout d'une précaution : l'absence de carte n'est pas faite pour durer toujours.

Certains se féliciteront de cette nouvelle victoire des « combattants de la rationalité industrielle », de cette extension des sciences exactes (c'est-à-dire mathématisées) en direction d'un domaine qui semblait appartenir en propre, plus qu'aucun autre, aux sciences humaines. S'il existe une intelligence artificielle, pourquoi pas une imagination artificielle, informatique, machinique⁶² ? Des « machines imaginantes » de demain, du progrès prévisible du « techno-imaginaire », n'est-on pas en droit d'attendre la production de nouveaux espaces, de nouvelles formes, de nouveaux plaisirs imaginaires ?

D'autres toutefois stigmatiseront l'arraisonnement de ce qui a pu s'éprouver comme protestation contre l'ordre des choses et contre la réduction du monde à l'algorithme mathématique, à « la production calculante de la technique⁶³ ». Ils dénonceront la chosification, l'aliénation objectiviste. Ils ajouteront qu'en ouvrant la voie à une exploitation industrielle plus efficace de la « matière première » imaginaire, modélisations et technologies

58. J.-J. Wunenburger, *L'Imagination, mode d'emploi ?* éd. Manucius, « Modélisation des imaginaires », Paris, 2011, p. 10

59. *Pour une histoire de l'imaginaire*, Belles lettres, 1998.

60. Philip Johnson-Laird, *L'Ordinateur et l'esprit*, Odile Jacob, 1994 [éd. anglaise Oxford, 1984 ; 1993]

61. Ruth M. Byrne, *The rational imagination : how people create alternative to reality*, MIT, 2005.

62. V. Jean-Pierre Balpe, Bernard Magné, *L'Imagination informatique de la littérature*, Presses universitaires de Vincennes, « L'imaginaire du texte », 1991, p. 27.

63. M. Heidegger, « Pourquoi des poètes » dans *Chemins qui ne mènent nulle part*, Gallimard, « Idées », 1980, p. 366.

■ TOURS ET RETOURS

n'ont d'autre but que d'étendre davantage l'empire de la marchandise ; ni d'autre effet que de formater, normaliser, déssubjectiver davantage. Ils protesteront que « l'imaginaire » n'est pas une collection d'objets mentaux dont on pourrait produire en série des simulacres ou des contrefaçons. Ils citeront peut-être Pierre Klossowski, évoquant le stéréotype propre à « l'esprit industrialiste » : un stéréotype, c'est-à-dire « ce qui revient à supprimer les conditions de la rêverie et par une contrefaçon du rêve, à réduire dans de vastes couches sociales les phantasmes individuels⁶⁴. »